

Coup d'œil historique : avant l'association

Autor(en): **Secretan, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **1 (1887)**

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-237020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

I

Avant l'Association.

Un des premiers devoirs de l'*Association pro Aventico*, c'est de rendre justice à ce qui a été fait, avant elle et en dehors d'elle, en faveur des ruines d'Avenches. Si elle n'avait eu de nombreux précurseurs, dès le siècle dernier, il y a longtemps que les débris d'Aventicum auraient entièrement disparu, et il serait superflu de fonder une association pour les protéger.

Mais, avant d'énumérer les efforts des prédécesseurs du *Pro Aventico*, rappelons quelle a été l'étendue de la destruction. L'histoire de notre vieille cité, de notre *caput gentis*, comprend, jusqu'au commencement du XIX^e siècle, deux périodes séculaires également néfastes pour elle : sa destruction violente et réitérée par la main des barbares, et la destruction graduelle de ses ruines par le fait des siècles et par la faute des hommes.

Lors de leur grande émigration, l'an 58 avant Jésus-Christ, les Helvètes détruisirent par l'incendie leurs bourgades et leurs villages. Avenches était du nombre. Ecrasés par César à Bibracte, près d'Autun, ces mêmes Helvètes durent rentrer dans leur patrie et reconstruire leurs foyers. Sous les empereurs du I^{er} siècle, Aventicum devint une cité importante ; il fut protégé par une muraille d'enceinte de six kilomètres de circuit, de 25 pieds de haut, de 10 pieds d'épaisseur ; il abrita une population helveto-romaine de 30 à 50 mille âmes ; il fut en Helvétie le représentant le plus brillant de la civilisation gréco-latine. Raison de plus pour attirer

sur lui les colères et les brutalités des Alemannes. A plus d'une reprise, l'invasion germanique se rua sur la cité de Vespasien, d'abord vers 268, puis au milieu du IV^e siècle ; au X^e siècle, ce fut le tour des Sarrasins, et évidemment, entre eux et les Alemannes, il y avait eu d'autres invasions.

Dès le XI^e siècle a commencé la reconstruction par les soins des évêques de Lausanne, et par conséquent l'utilisation des ruines susceptibles de fournir des matériaux. Il est plus que probable que la cité actuelle, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne citadelle romaine, l'a été primitivement avec des matériaux romains, y compris l'ancien château et diverses tours datant du moyen âge. Il en a été de même du village de Donatyre, à cheval pour ainsi dire sur l'ancien mur d'enceinte. Il serait fort intéressant de retrouver approximativement à quoi en était la destruction des ruines d'Aventicum, lorsque la conquête bernoise, en 1536, vint remplacer la domination séculaire des évêques de Lausanne. J'ignore si cette statistique archéologique est faisable ; en tout cas, il est impossible de l'esquisser dans ce rapide aperçu.

Il faut être équitable, même envers ses anciens maîtres : les Bernois n'ont été ni plus ni moins vandales que les gens du pays. D'ailleurs, il y a eu bailli et bailli, car une cinquantaine se sont succédé à Avenches de 1536 à 1798. Il semble que le XVI^e siècle, l'âge de la Renaissance, aurait dû entourer de quelque protection les ruines d'Aventicum ; j'ignore ce qui en est, sinon que bon nombre d'inscriptions ont été transcrites alors par Stumpf, par Guilliman ; pour la plupart, elles se trouvaient à Villars-les-Moines, à une heure d'Avenches, antérieurement, semble-t-il, à la conquête bernoise. En outre, nous devons au XVI^e siècle une falsification fameuse dans l'histoire des inscriptions d'Avenches : l'épithaphe touchante, consacrée à Julia Alpinula et composée, vers la fin du siècle, par un savant hollandais, Merula, de Dordrecht, alors en séjour à Genève, et en quête d'inscriptions pour son ami Juste Lipse. Cette inscription apocryphe, suspectée déjà en 1710 par Marquard Wild, a fait un grand tort aux antiquités authentiques d'Avenches, en les exposant à des soupçons injustes.

Le XVII^e siècle doit avoir été une période défavorable pour

les ruines d'Aventicum: c'est entre 1654 et 1660, par exemple, que le bailli Wyss a fait construire, sur les substructions de l'amphithéâtre, le bâtiment massif qui abrite depuis cinquante ans le musée archéologique, mais qui était destiné, du temps des Bernois, à servir de grenier pour les dîmes. Il a été construit avec les débris de l'amphithéâtre, mais aussi, paraît-il, avec des matériaux provenant de la démolition de l'ancienne église de Saint-Martin, entre Avenches et Donatyre. Quant aux dalles de l'amphithéâtre, elles ont été utilisées en grand nombre dans les somptueuses villas patriciennes qui entouraient le gracieux lac de Morat, à Guévaux entre autres, appartenant aujourd'hui à la famille Rivier.

Au XVIII^e siècle, et surtout à dater de la seconde moitié, on peut signaler certaines fouilles entreprises par les Bernois, avec l'intention probable de transporter ailleurs tout ce qui était transportable. C'est ainsi que les Graffenried, — il y a eu à Avenches deux baillis de ce nom au XVIII^e siècle, — auront sans doute continué à collectionner dans leur château de Villars-les-Moines, au-dessus de Morat, bon nombre d'inscriptions et d'antiquités intéressantes: celles-là du moins ont échappé à la destruction ou à la dissémination. En 1878, le professeur Hagen, de Berne, évaluait à 300 environ les inscriptions trouvées à Avenches; le musée de cette ville en a-t-il seulement le quart?

Comme de raison, les mosaïques ont donné beaucoup de mal aux Bernois: bon nombre ont été découvertes pendant le XVIII^e siècle, mais presque toutes ont été abîmées; par la faute de qui? c'est sur quoi les avis diffèrent. Écoutons, par exemple, Goethe, voyageant en Suisse en 1779; il se plaint très vertement, dans ses lettres à M^{me} de Stein¹, de l'état d'abandon de trois mosaïques, dont l'une avait été découverte l'année précédente, à Cheyres, entre Estavayer et Yvonand. Il adresse même une réclamation anonyme au bailli que cela concernait; mais quelques lignes plus loin, il constate qu'une autre mosaïque, beaucoup plus belle et dont il ne dit point le sujet, avait été abîmée de nuit par des paysans, probablement des chercheurs de trésor.

¹ Publiées en 1883; tom. I, pag. 198, 199.

En 1778, ainsi fort peu avant le passage de Goethe, LL. EE. avaient ordonné, semble-t-il, au bailli de Graffenried de faire transporter à Berne, pour y décorer les fontaines, les débris de monuments que l'on retrouverait¹. La colonne du *Cigognier* était naturellement exceptée, et pour cause... L'une des fontaines de Berne atteste que le projet entra en voie d'exécution, mais les contre-coups de 1789 arrêterent sans doute ce beau zèle. Quoi qu'il en soit, au point de vue bernois, l'ordonnance se justifiait : mieux valait un musée d'antiquités à Berne que de continuer à Avenches le laisser aller et le gaspillage ! En 1788, par exemple, Ritter, un Bernois, se plaint de n'avoir pu trouver nulle part des quartiers d'architrave, qui devaient faire partie de la grande corniche aux gryphons, gisant alors sur le sol : « tant on porte journellement de ces marbres à la tuilerie pour en faire de la chaux, » ajoute-t-il en son français peu académique mais expressif.

L'indépendance du pays de Vaud ne paraît pas avoir entouré les antiquités d'Avenches d'une protection bien efficace ni bien prompte, si l'on en juge par la préface du *Dictionnaire du canton de Vaud* de Levade; la préface est de 1824; or, malgré l'hommage de rigueur « au gouvernement éclairé qui nous régit, » il y est question de monuments détruits ou dégradés, et l'on félicite les autorités municipales de ce qu'elles ont « opposé au vandalisme » des barrières « dont tous les amateurs de notre histoire, des antiquités et des beaux-arts avaient depuis si longtemps reconnu l'urgence. » Ces barrières ont-elles été réellement efficaces ? Les habitants d'Avenches ayant dépassé la cinquantaine, quand ils font leurs confessions sur ce point, font de bien étranges récits, en fait de murailles dégradées, d'antiquités dissimulées ou vendues à vil prix à l'étranger. Mais du moins l'exploitation, — vandale ou béotienne, — n'a plus rien d'officiel : elle se cache, elle se sent jugée par l'opinion publique.

¹ C'est du moins ce qui ressort d'une lettre officielle, adressée au dit bailli, déposée aux archives cantonales vaudoises, et dépouillée par M. G. Favey, pour son *Supplément au Dictionnaire historique du canton de Vaud* (1^{re} livr. ; pag. 57). — Ritter, qui pourtant fut chargé de diriger des fouilles officielles en 1786, semble ignorer cet ordre de 1778.

Laissons là les exploiters des ruines, et parlons désormais de ce qui a été tenté en faveur de celles-ci. Ici encore, il faut le reconnaître, il subsiste de très graves lacunes dans notre connaissance du passé : c'est une histoire à faire, et qui ne saurait s'improviser. Il faut se contenter de planter quelques jalons.

Elle est longue la série des visiteurs qui ont consigné, avec plus ou moins de mélancolie ou de dépit, leurs impressions sur les débris d'Aventicum : elle débute par Ammien Marcellin, au milieu du IV^e siècle, l'historiographe de l'empereur Julien ; elle se continue par le moine et chroniqueur Frédégaire, au VII^e siècle, et par l'évêque Godefroi de Viterbe, au XII^e, attaché, dit-on, comme secrétaire, à Frédéric Barberousse ; puis, au XVI^e siècle, par l'humaniste Glarean et le chroniqueur zuricois Stumpf ; au XVII^e, par le pasteur et professeur vaudois J.-B. Plantin ; au XVIII^e, par plusieurs voyageurs de renom, parmi lesquels l'archéologue français de Caumont et le jeune poète Wolfgang Goethe.

N'exagérons pas l'influence de leurs plaintes ou de leurs récits, en prose ou en vers, mais constatons que des ruines oubliées sont deux fois condamnées.

Voilà pourquoi la polémique paradoxale, du reste sans portée scientifique, qui a tenté, à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, de nous enlever l'emplacement même d'Aventicum pour le transférer en Franche-Comté, au bénéfice de la prétendue ville d'Antre, a fait plus de bien que de mal à la cité de Vespasien. Berne a tenu à honneur de revendiquer l'identité de sa ville sujette et de l'ancien Aventicum : en 1710, par la plume de Marquard Wild, elle a répondu aux archéologues d'outre-Jura dans l'*Apologie pour la vieille cité d'Avenches, ou Aventicum en Suisse, au canton de Berne*. Revendiquer l'identité, c'est toujours autant !

Vers le milieu du siècle on a fait mieux encore. Berne a fait lever un plan archéologique assez complet d'Avenches et de ses environs jusqu'au lac de Morat ; ce plan, déposé chez le conservateur du musée, est signé David Fornerod, commissaire-géographe de LL. EE. et il porte la date de 1747. C'est pour Avenches le plus ancien document de cette nature faisant autorité. Il indique entre autres le tracé du canal entre le mur d'enceinte et le lac.

Un autre plan, de 1769 et du même D. Fornerod, est plus utile pour la connaissance des ruines; il a servi de base à celui de Ritter de 1788; c'est là qu'on voit indiqués, dans la portion nord du mur d'enceinte, les vestiges de trois tours, sans compter la Tornallaz, alors passablement délabrée. Selon le même Ritter, une ordonnance bernoise — malheureusement il n'en donne pas la date — interdisait toute dégradation de la muraille d'enceinte.

Du milieu du siècle datent les *Mémoires historiques et critiques* de Loys de Bochat (Lausanne 1747-49, en 3 vol.), qui ne doivent pas faire oublier un ouvrage antérieur d'un siècle, l'*Helvetia antiqua et nova* (Berne 1656) d'un autre professeur de l'Académie de Lausanne, le savant pasteur Plantin. Les trois volumes de Bochat sont un fatras d'érudition souvent conjecturale; ils ne nous apprennent d'ailleurs rien sur l'aspect des ruines au XVIII^e siècle. On trouvera davantage dans les quelques pages de Plantin (pag. 209-216) ayant trait à Aventicum.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le goût et le respect pour les antiquités d'Avenches se répand quelque peu, grâce entre autres aux efforts de deux Bernois, mais qui ont écrit en français: Schmidt de Rossans, *Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm, etc.* (Berne 1760) et surtout Ritter, *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse, avec des dessins levés sur les lieux depuis 1783* (Berne 1788)¹. En 1786, LL. EE. firent faire, sous la surveillance de Ritter, des fouilles régulières: dans le terrain des Conchettes, elles furent fructueuses; ailleurs, dans les régions explorées par Ritter, elles aboutirent à constater l'absence de quartiers habités; mais pourquoi ne pas nous avoir dit exactement où!

Prenons congé des Bernois, et doublons le cap périlleux de la fin du XVIII^e siècle. Que va faire en faveur d'Aventicum le nouveau canton de Vaud? Peu de chose d'abord; il fallait aller au plus pressé, et les soucis du présent ou de l'avenir empêchaient

¹ On trouvera une bibliographie beaucoup plus complète du sujet soit dans le *Supplément* de M. Favey au *Dictionnaire historique du canton de Vaud* (I^{er} livr. 1886) soit surtout à la fin de la brochure de M. Doblhoff: *Auf dem Trümmerfelde Aventicums* (Bâle 1883).

de prendre soin des gloires du passé. Cependant, dès 1803, une voix influente se fait entendre, celle du doyen Bridel dans le *Conservateur suisse*¹. A deux reprises, à propos d'inscriptions récemment découvertes, il sollicite une intervention du public : « Nous finirons, dit-il, par répéter le vœu de tous les Suisses jaloux de la gloire de leur patrie, c'est qu'on ouvre une souscription pour faire autour d'Avenches des fouilles régulières ; qu'on dépose dans l'amphithéâtre de cette ville toutes les antiquités qu'on pourra recouvrer ; qu'on ne laisse plus ni enlever ni briser aucun de ces honorables titres d'illustration de notre ancienne capitale ; et que son conseil municipal s'occupe enfin, avec intelligence et activité, de ces recherches trop longtemps négligées, presque toujours abandonnées au hasard, et souvent inutiles, parce que la cupidité exporte à l'étranger les médailles, les vases et les inscriptions, ou que l'ignorance, qui n'en fait aucun cas, les laisse dégrader. »

Les vœux du doyen Bridel étaient généreux ; ils étaient en partie prématurés. J'ignore si ce projet de souscription aboutit ; j'en doute très fort ; mais du moins, entre 1825 et 1830, un musée archéologique communal, le musée Vespasien², fut institué, à Avenches, par les soins du commandant de Dompierre ; dès 1838, le musée devint cantonal et fut placé dans l'ancien bâtiment des dîmes datant du XVII^e siècle et dominant le creux verdoyant de l'amphithéâtre. Le premier conservateur cantonal du musée fut M. de Dompierre ; à lui succéda M. d'Oleyres, qui a laissé le souvenir d'un administrateur dévoué. Après sa mort, vers 1850, et une dizaine d'années durant, le musée resta sans conservateur, et à peu près sans contrôle : non seulement il n'y entra presque rien, mais il en sortit beaucoup d'objets de valeur, surtout des médailles, ainsi que l'atteste l'enquête spéciale faite lors de la nomination d'un nouveau conservateur du musée, en janvier 1862. Voici donc vingt-cinq années que celui-ci, M. Caspari, travaille à faire de cette collection, si rustiquement logée, un répertoire

¹ Voir dans le tome VII de la seconde édition (Lausanne 1856), les *Trois lettres archéologiques sur Avenches* ; la plus ancienne est datée du 22 novembre 1803.

² Voir Monnard, *Histoire de la Confédération suisse*, I, pag. 78.

archéologique d'une rare valeur par le fait même que le terrain fouillé et les antiquités découvertes s'interprètent mutuellement.

Il n'y a guère qu'un demi-siècle qu'on s'est mis à l'œuvre, et déjà, sans compter 700 médailles, plus de 2000 objets de tout genre et de tout calibre, mais presque tous d'origine romaine et tous trouvés dans la localité, se serrent dans les deux salles du musée. L'encombrement est si grand que l'Etat a décidé l'aménagement d'une partie de la terrasse au midi pour abriter les fragments les plus volumineux. Cette installation nouvelle permettra, il faut l'espérer, d'améliorer le classement des vitrines, et d'accompagner d'une légende explicative les objets qui en valent la peine.

Une portion importante du programme tracé par le doyen Bridel, voici plus de quatre-vingts ans, s'est donc réalisée graduellement, avec la prudente lenteur vaudoise. Une autre partie cependant continuait à attendre son exécution : nul n'entreprenait des fouilles scientifiques, d'après un plan d'ensemble. En vertu d'une convention datant de 1847 environ, la commune se contentait de veiller, d'un œil plus ou moins distrait, à la conservation des antiquités au-dessus du sol ; l'Etat, le plus souvent, bornait son rôle à acheter pour le musée les antiquités découvertes par autrui ; enfin propriétaires et ouvriers, à part de très louables exceptions, ne fouillaient guère que là où l'on pouvait espérer d'extraire des pierres à bâtir. Chacun d'ailleurs était forcé de s'arrêter aux limites de son champ. Bref, on fouillait, mais il ne se faisait pas de fouilles.

Tous les travaux, pour ainsi dire, publiés sur Avenches depuis le milieu de notre siècle — et parmi eux il en est d'une importance capitale ; à leur tête Bursian, dans son *Aventicum Helvetiorum* (Zurich, 1867-70) — déploraient l'absence de fouilles systématiques et suffisamment contrôlées. Dans ces dernières années, coup sur coup, MM. Daguet en 1880, de Mandrot en 1882, le baron Doblhoff en 1883, ce dernier surtout, ont réclamé avec une insistance nouvelle que le public sorte enfin de son apathie. Ils avaient cent fois raison, et, selon la formule consacrée, il y a quelque chose à faire, mais quoi et par qui ?

II

Fondation et marche de l'Association.

Ce quelque chose à faire, c'est d'entreprendre et de poursuivre, des années durant, certaines fouilles d'après un plan d'ensemble et par conséquent de s'assurer un budget annuel, si modeste soit-il ; c'est ensuite d'y intéresser, non pas seulement quelques archéologues ou quelques sociétés savantes, mais le grand public, hommes et femmes ; c'est en un mot de mettre en mouvement des rouages nouveaux, mais sans empiéter sur ceux qui fonctionnent déjà.

A qui s'adresser pour cela ? au pouvoir cantonal ? Mais une autorité politique est mal placée, dans nos démocraties, pour discuter et contrôler les fouilles à faire faire ; d'ailleurs le passé d'Aven-ticum n'appartient pas au seul canton de Vaud : c'est un lien commun pour toute la Suisse romande, car c'était un centre de civilisation pour toute l'Helvétie romaine. Aussi a-t-on proposé, le professeur Hagen de Berne, entre autres, et le baron Doblhoff de Vienne, de placer les fouilles sous le contrôle immédiat du pouvoir fédéral : c'était ignorer les susceptibilités légitimes du cantonalisme. Mais que le département fédéral de l'intérieur, ainsi que l'y autorise un arrêté tout récent, accorde, à l'occasion, un subside pour les fouilles ou pour le musée archéologique, comme cela se fait pour la Société suisse d'histoire, les amis du vieil Aven-ticum lui en seront reconnaissants, sachant bien que les coups de pioche donnés dans le sol d'Avenches préparent les matériaux d'une histoire de la Suisse de plus en plus complète et vivante.

A qui donc s'adresser ? à la commune même d'Avenches ? Eût-elle l'esprit d'initiative et les ressources pécuniaires voulues, elle serait exposée, comme n'importe quelle autre commune agricole, à entraver le but scientifique et patriotique des fouilles par toute espèce de considérations locales ou personnelles, légitimes en soi, mais de nature à paralyser une entreprise semblable. Restait la *Société d'histoire de la Suisse romande*. Ici on venait se heurter à

d'autres obstacles : ses règlements et ses traditions ne lui permettent guère de concentrer ses efforts, ses ressources, sur un point spécial de notre histoire au détriment de tous les autres. Aussi une motion présentée à Lausanne, à la séance du 1^{er} juin 1876, par M. Charles Morel, demeura-t-elle sans résultat immédiat, quoiqu'elle n'eût soulevé nulle objection à la réunion même de la Société d'histoire. D'ailleurs celle-ci ne compte parmi ses membres que des hommes, et elle s'adresse de préférence au public scientifique, tandis qu'il s'agissait d'intéresser aux fouilles d'Avenches en une large mesure le public cultivé, hommes et femmes, dans la Suisse romande, et si possible au delà.

Après plusieurs entretiens et divers tâtonnements, après quelques conférences destinées à préparer le terrain et données par l'auteur de ces lignes, à Lausanne et ailleurs, pendant l'hiver 1884-85, une motion fut présentée à la Société d'histoire, réunie à Lausanne le 11 juin 1885. Elle était signée de MM. Daguet, Ch. Morel et Eug. Secretan, et demandait que la Société d'histoire patronnât la fondation d'une association en faveur d'Aventicum. A la séance d'automne, à Fribourg, le 3 septembre 1885, M. le professeur Henri Carrard présentait, au nom de la commission désignée à cet effet, un rapport concluant avec vigueur en faveur de l'association projetée. La Société d'histoire adopta, séance tenante, les statuts élaborés par sa commission, ainsi que les noms du futur comité intercantonal. Elle acclama M. Daguet, notre historien patriote, comme président honoraire de l'association. Sans perdre de temps, la presse politique, la chronique suisse de la *Bibliothèque universelle* nantirent leurs lecteurs de ce qui se préparait. Un *Appel au public Pro Aventico*, lancé à plus de 3000 exemplaires dans le courant de septembre, rencontra un accueil qu'on eût à peine osé attendre six mois auparavant : les dons et les souscriptions affluèrent, si bien que le comité intercantonal, convoqué à Avenches, le 24 octobre 1885, pour se constituer et pour arrêter un plan d'opérations, eut la joie de se sentir soutenu par une association de plus de 400 adhérents. Aujourd'hui, en mars 1887, nous dépassons les 500, dont environ 450 souscripteurs. Notre ambition serait d'arriver à 500 souscriptions annuelles.

Le public avait répondu à l'appel *Pro Aventico* ; le comité à son tour s'efforça de répondre à la confiance dont il était l'objet. C'était beaucoup de pouvoir compter, indépendamment des dons, sur des souscriptions annuelles de 700 à 800 fr. Restait à en faire un emploi judicieux.

Une première difficulté consistait à déterminer les emplacements à fouiller ; pour Avenches, c'est même là la grosse difficulté : on ne connaît que très approximativement les localités fouillées il y plus de cinquante ou soixante ans ; la tradition orale conduit souvent sur une fausse piste, et les plans les plus détaillés ont des lacunes considérables. Dans une même région cadastrale on est exposé à des surprises : c'est ainsi que nos fouilles de l'hiver 1885-1886 ont révélé, — on en trouvera plus loin le narré exact, — au N-E. de l'usine de lait condensé une dizaine de pierres tumulaires la plupart avec inscriptions, tandis que les fouilles de cet hiver-ci, continuées le long de la même voie romaine et en se rapprochant de la ville, ont été jusqu'ici peu productives en fait d'inscriptions.

Une autre difficulté, qui n'est point une quantité négligeable, c'est le coût des fouilles, très variable d'un emplacement à l'autre. Partout où l'on trouve des matériaux de construction faciles à extraire, les frais sont considérablement diminués ; or les emplacements les plus instructifs au point de vue archéologique ou historique seront d'ordinaire improductifs en pierres à bâtir. C'est ce qui est arrivé, par exemple, au cimetière romain, près de l'usine de lait condensé.

A ses débuts, notre association est venue se heurter à d'autres inconvénients, résultant de l'usage local. A Avenches, le propriétaire qui fouille sur son domaine rétribue d'ordinaire l'ouvrier en lui cédant la moitié des pierres extraites ; de plus, quand des antiquités de valeur ont été trouvées, l'Etat les achète pour le musée sur le préavis du conservateur, et le prix de vente est partagé entre le propriétaire et l'ouvrier. En vertu de cet usage, contre lequel nos statuts primitifs étaient désarmés, l'Etat a acheté le produit de nos premières fouilles sur la propriété Blondel (l'usine du lait condensé), tandis que notre intention avait toujours été de faire don, au musée, des antiquités extraites aux frais de l'associa-

tion. Afin que ce malentendu ne se renouvelle pas, le comité local, assisté d'une délégation du comité intercantonal, a rédigé un règlement pour les fouilles, adopté le 27 février 1886, et qu'on trouvera à la suite de nos statuts. Une entente a été établie entre le Département de l'Instruction publique et l'Association, et nous remercions l'Etat de sa bonne volonté dans ces diverses tractations. Il continuera, par exemple, à prendre à sa charge les indemnités allouées aux propriétaires pour les antiquités trouvées dans leurs terrains par l'Association.

D'autres questions, d'importance moindre, ont préoccupé le comité : la nécessité de faire élaborer un plan archéologique et détaillé, enregistrant toutes les fouilles antérieures dont on a gardé un souvenir précis, et tenu soigneusement à jour. En attendant que le moment soit venu d'exécuter ce travail de longue haleine, nous avons fait faire à M. Rosset, commissaire-draineur, à Avenches, un plan portatif, grand format, très suffisant pour les premiers besoins. Il est déposé provisoirement chez le président du comité intercantonal, à Lausanne. Nous espérons, dans l'un de nos futurs bulletins, en donner une réduction accompagnée d'un texte explicatif. D'ici là, ceux qui visitent l'enceinte d'Aventicum feront bien de se munir de la brochure de M. de Mandrot (*Notice sur Avenches*, Lausanne, Mignot, 1882), accompagnée d'une carte où les erreurs de détail ne sont pas rares, mais qui est commode, en attendant mieux, pour s'orienter sur le terrain.

En vue de populariser tout ce qui touche à notre association et d'expliquer sa raison d'être, divers articles ont été publiés, et nous n'avons qu'à nous louer de l'hospitalité de la presse politique et littéraire. Indépendamment de plusieurs articles dans les journaux, mentionnons, à titre de dossier bibliographique, quelques chroniques suisses de la *Bibliothèque universelle*, par M. Ph. Godet, une *Notice sur le vieil Avenches*, de M. Caspari, dans le N° de septembre 1886 du *Journal d'utilité publique*, deux ou trois articles dans l'*Anzeiger* du professeur Rahn (surtout 1886, N° 2), et comme essai de vulgarisation, trois études insérées par l'auteur de ces lignes, dans le *Bon Messager* pour 1886 : *Aventicum, ce qu'il a été et ce qu'il est* ; dans la *Famille* (15 novembre 1885) : *Aventicum*

et ses ruines ; dans la *Semaine illustrée* de Genève (20 et 27 janvier 1886) : *Une association nouvelle en faveur d'une antique cité*.

Parallèlement à cette œuvre de propagande par la presse, il eût été très désirable de continuer à populariser Aventicum par des conférences familières, illustrées de notre nouveau plan portatif et de quelques spécimens des objets trouvés dans nos récentes fouilles. Malheureusement, les membres de notre comité, et spécialement son bureau, sont trop chargés d'autres occupations pour avoir pu jusqu'ici prendre l'initiative. Si un appel leur est adressé, ils y répondront volontiers, pour autant que les circonstances s'y prêteront.

Une propagande indispensable, c'était celle à alimenter sur place, à Avenches même. Un comité local était nécessaire pour agir sur la population, pour traiter avec les ouvriers, avec les propriétaires, éventuellement avec les autorités communales ; enfin pour fournir à l'association les renseignements et l'appui dont elle pouvait avoir besoin. La tâche de ce comité local demande à la fois du tact et de la fermeté. Nous espérons qu'il parviendra à grouper, dans l'association locale, un nombre croissant de propriétaires fonciers ; sans leur concours, consistant à nous laisser fouiller sur leurs terres, les cotisations pécuniaires des adhérents de l'association intercantonale n'aboutiraient qu'à un maigre résultat.

C'est ainsi que nous espérons cheminer, année après année, en bonne entente avec l'Etat et la commune, contribuant pour notre faible part à élucider les nombreux problèmes qui se posent encore dans l'histoire d'Aventicum et de ses ruines. Nous ne sommes point, en effet, comme on se le figure parfois, en face d'un sol qui ait livré tous ses secrets ; il reste beaucoup d'inconnues à dégager, en deçà et au delà de la vieille muraille d'enceinte. Nous ignorons encore, par exemple, et l'étendue de la surface de l'enceinte réellement habitée, et les constructions qui devaient encadrer le forum, et ce que peuvent recéler encore la citadelle, les ruines du théâtre ou de l'amphithéâtre. Les archéologues ne sont

au clair ni sur le pilastre du *Cigognier*, ni sur l'architecture et le rôle des tours qui flanquaient la muraille extérieure, ni sur bon nombre d'inscriptions fragmentaires. Il est probable qu'on continuera à faire des découvertes instructives sur la coexistence, à Aventicum et ailleurs, de l'ancien élément helvète et de la colonisation romaine; et nos récentes fouilles — on le verra plus loin — ne permettent jusqu'ici ni d'affirmer qu'un même cimetière abritait à la fois païens et chrétiens dans les premiers siècles de notre ère, ni d'établir que les premiers chrétiens évitassent scrupuleusement, à Avenches comme à Rome, de mêler leurs sépultures à celles de leurs concitoyens d'une autre religion. Ce sont là quelques-uns des problèmes dont la solution sortira tôt ou tard de ce sol encore fécond, quoique trop souvent bouleversé et exploité par la civilisation moderne, après avoir été piétiné pendant des siècles par les invasions barbares.

L'Association *Pro Aventico* n'est donc pas près de manquer de besogne, ni son comité intercantonal non plus. Malheureusement, par la force des choses, presque toute l'activité se concentre entre les mains du bureau, dont deux membres sont à Lausanne, et dont le troisième, M. Caspari, habite Avenches. Tout comité intercantonal souffre d'une infirmité inhérente à son origine: il ne peut se réunir que rarement, chacune de ses convocations consommant beaucoup de temps et d'argent; aussi n'avons-nous eu jusqu'ici que deux séances plénières du comité intercantonal, tandis que le bureau s'est réuni fréquemment à Avenches, et d'ordinaire à ses frais. Mais il est à désirer qu'il se constitue à Genève, à Neuchâtel, à Fribourg, une section cantonale, groupant ensemble les adhérents à l'Association; c'est un des motifs pour lesquels nous publions ci-après la liste intégrale des donateurs et des souscripteurs, par ordre alphabétique et classés par cantons.

* * *

Puisque nous en sommes à formuler des vœux, qu'il me soit permis d'y joindre celui-ci, à l'adresse de tous nos adhérents qui n'ont pas encore visité Avenches et son musée : lisez ce Bulletin et, si vous êtes souscripteur annuel, faites bon accueil à notre très prochaine formule de remboursement ; faites mieux : procurez-vous des brochures, des articles sur le sujet, non pour en faire collection, mais pour les lire ; faites mieux encore : ainsi préparé, faites une excursion sur le sol même d'Avenches, et là ne vous contentez pas de défiler devant des vitrines qui vous laisseraient la mémoire encombrée et la nuque enraidie, mais allez sur le terrain, le plan en main ; parcourez-le en tout sens, remuez, grattez, trieZ de vos dix doigts quelques-uns de ces innombrables morceaux de poterie romaine, collectionnez tels de ces fragments de marbre qui ont jadis fait partie d'un édifice inconnu ; creusez, n'importe où et n'importe comment, partout où vous verrez le sol déjà entamé ; puis retournez au musée, les yeux et la mémoire rafraîchis par le contact de la réalité ; et vous rentrerez chez vous, non plus en adhérent platonique, mais en adhérent militant de notre *Pro Aventico*. Comme propagande et comme initiation, rien ne remplace vingt-quatre heures à Avenches.

EUG. SECRETAN.